BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1864

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

302 181 748 RCS Lyon.
CAVES DU CENTRE.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 75900.00 EUR.
Adresse : Rue Jules Guesde, Zi du Pontet, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 290000.00 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Profession d'agent commercial en se chargeant de façon indépendante, permanente, habituelle de négocier et éventuellement de conclure des contrats de vente, d'achats, au nom et pour le compte d'industriels, de commerçants, de distributeurs et plus généralement d'autres personnes dans le domaine des boissons de toute nature, commercialisation au détail ou en gros et distribution de boissons de toutes nature comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le stock de marchandises attachés et les éléments corporesl.
Adresse : 327, Rue De l'Avenir, 69830 Saint-Georges-de-Reneins.
Précédent propriétaire : 829 779 370 RCS Villefranche-Tarare. **MAISON FREDERIC THIOLET.**
Date de commencement d'activité : 5 mai 2025.
Publication légale : L'annonceur Légal *du* 20 mai 2025.
Oppositions : Cabinet ALTEO AUDIT ET CONSEILS, 10 allée des Artilleurs, 42000 Saint Etienne pour la correspondane et la validité.
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire : Zone Industrielle les Vernailles Ouest 327 Rue de l'Avenir 69830 SAINT-GEORGES-DE-RENEINS. Adresse du nouveau propriétaire : Rue Jules Guesde ZI du Pontet 69360 SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON. acte du 05/05/2025 enregistré au SIE de Lyon le 12/05/2025 dossier 2025 00022956 référence 6904P61 2025 A 01919 Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..